

- AVIS -

Monsieur le Maire informe ses administrés que la prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL de SANILHAC se tiendra à la mairie de SANILHAC le

Mercredi 25 septembre 2024 à 18h30

AVEC ACCESSIBILITE AU PUBLIC SUR PLACE

À Sanilhac, le 18 septembre 2024

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 23 mai 2024
3. Décisions du Maire prises depuis le 23 mai 2024, pour information, dans le cadre des délégations que le Maire a reçues du Conseil municipal en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
4. Admissions en non-valeur des créances irrécouvrables
5. Pouvoirs du maire – Délégation du Conseil municipal – Décisions d'admission en non-valeur des créances irrécouvrables
6. Instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants
7. Fixation des durées d'amortissement – Tous budgets
8. Budget annexe local médical – Décision modificative n° 1
9. Budget annexe restauration – Décision modificative n° 2
10. Modification de l'assiette du chemin rural au lieu-dit « la Bétussie »
11. Accord pour la réalisation et le référencement d'une bache incendie sur le domaine privé de la SCI « Domaine de la Gauderie », allée du Château à Sanilhac, avec une convention de mise à disposition du point d'eau incendie
12. Présentation du rapport de gestion 2023 de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) Isle-Manoire
13. Questions diverses

